

L'Action > Actualités > Société

Préposé aux bénéficiaires, un métier à risques?



[Geneviève Blais](#)

Publié le 18 septembre 2013

Près de la moitié des victimes d'accidents de travail au Centre de santé et de services sociaux du nord de Lanaudière (CSSSNL) sont des préposés aux bénéficiaires. En 2012-2013, 82 des 176 incidents concernaient ce titre d'emploi.



© Photo: archives

Étant donné leur mission, les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et les unités de soins du centre hospitalier sont les installations les plus exposées aux accidents de travail.

quand on travaille avec des humains, les gens peuvent réagir lors du déplacement», souligne M. Malo.

Impacts

Le directeur des ressources humaines de l'établissement, Olivier Malo, précise que la majorité des blessures surviennent lors du déplacement de la clientèle, par exemple lorsque les employés aident un usager à retourner dans son lit, à passer du lit à la chaise d'aisance ou à réapprendre à marcher.

Il n'est donc pas surprenant d'apprendre qu'avec les préposés aux bénéficiaires, ce sont les infirmières auxiliaires (16 incidents) et les auxiliaires en santé et services sociaux qui oeuvrent à domicile (15 incidents) qui sont les plus susceptibles de se blesser dans le cadre de leur travail quotidien.

«Ce sont les plus exposés à manipuler la clientèle et, contrairement à d'autres secteurs d'activités, comme la buanderie et l'entretien,

Les accidents de travail ont d'importantes répercussions sur le CSSSNL, comme l'explique le coordonnateur du service de santé et sécurité au travail, Alain St-Pierre. En plus d'entraîner des coûts estimés à 3,5 millions de dollars pour l'organisation, le départ temporaire de ces salariés et leur remplacement peut occasionner une perte d'expertise et avoir un impact sur le maintien de l'offre de services et la stabilité des soins.

Un suivi rigoureux de chaque accident, qu'il engendre ou non un arrêt de travail, est donc fait. «On s'en préoccupe constamment [des accidents de travail]. Idéalement, on aimerait qu'il n'y en ait jamais», affirme M. Malo.

Des actions pour prévenir les accidents

Alain St-Pierre mentionne que pour prévenir les accidents, le CSSSNL mise sur le principe de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (PDSB). Ainsi, depuis 2012, un coach et des instructeurs PDSB accompagnent les intervenants, vérifient s'il y a des problèmes avec certains équipements et donnent de la formation sur l'utilisation des divers appareils.

De plus, au cours de la présente semaine, une stagiaire en ergonomie fera son entrée au Centre d'hébergement Saint-Eusèbe. Elle observera les façons de faire. Les employés pourront également s'adresser à elle. Les recommandations qui découleront de son travail seront exportables dans les autres centres d'hébergement du territoire.

M. St-Pierre mentionne, par ailleurs, que le CSSSNL travaille à l'implantation du système de management en santé et sécurité au travail, une démarche intégrée qui se traduit par une révision de l'ensemble des processus afin de mieux contrôler l'environnement et éviter que d'autres incidents ne se produisent.

[Le syndicat préoccupé](#)